



Déclaration :

Comité Technique Paritaire Académique du 17 janvier 2010

En 1989, sous le titre un rien provocateur « Le niveau monte », deux sociologues décrivaient un système scolaire français très performant pour l'élite des bons élèves, dont le nombre et le niveau augmentaient, mais sans pitié pour les élèves les plus fragiles, de plus en plus faibles et de plus en plus nombreux. Vingt ans plus tard, la dernière enquête comparative PISA sur le niveau de compétences des élèves de 15 ans débouche sur un constat dégradé caractérisé en particulier par :

- un faible niveau dans les 3 domaines, français, math et sciences, où le score français est inférieur à la moyenne de l'OCDE.
- l'augmentation des inégalités dans un système éducatif qui est toujours plus élitiste, où les enfants de milieux favorisés tirent leur épingle du jeu tandis que ceux des milieux populaires accumulent les échecs.

Alors que cette étude vient de mettre en évidence l'incapacité de la France à tirer vers le haut ses élèves les plus fragiles, comment imaginer que le système éducatif puisse s'améliorer, alors qu'il est saigné à blanc (65.000 suppressions de postes entre 2007 et 2011 en vertu de la règle du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite) ? Qui peut croire sérieusement que l'on peut faire mieux avec moins ?

Dans notre académie, vos services prévoient une augmentation de 3 545 élèves alors que le Ministère prévoit à la rentrée 2011 une baisse significative des moyens : - 98 postes dans le 1^{er} degré, - 46 postes d'enseignants dans le 2nd degré et - 17 postes pour les administratifs.

L'UNSA Education et le Sgen-CFDT n'acceptent pas une telle situation.

Les mauvais résultats de notre système éducatif sont la conséquence de cette baisse continue des moyens budgétaires. Aggravée par des décisions ministérielles dogmatiques et régressives, les effets vont être de plus en plus prégnants :

- suppression de la carte scolaire ;
- menaces sur l'éducation prioritaire ;
- Dans le 1^{er} degré : réduction de l'accueil des deux ans ; quasi suppression des RASED (dispositif qui a perdu 3000 postes) ; dégradation des conditions d'accueil des élèves
- Dans le 2nd degré : disparition progressive des aspects positifs des réformes en cours (accompagnement personnalisé dans les lycées ...)
- destruction de la politique de formation des enseignants ;
- développement de la précarité qui nuit à l'exercice des missions de service public

Nous voulons insister ici sur ces deux derniers points : masterisation et précarité

La masterisation :

Depuis le début du mauvais feuilleton de la masterisation, le Sgen-CFDT et l'UNSA Education n'ont cessé de rappeler que les métiers d'enseignement sont des métiers qui s'apprennent.

Nous avons tous eu connaissance des témoignages de stagiaires du second degré, scandalisés par les contenus de formation qui leur ont été dispensés à Bordeaux le 3 décembre au lycée Gustave Eiffel. Il

est inutile ici de citer certains témoignages édifiants qui ont décrédibilisé un peu plus notre institution. Parce que nous partageons l'incompréhension voire la colère de nos jeunes collègues, nous souhaitons que les membres du CTPA puissent avoir connaissance officiellement :

- de vos instructions données à vos collaborateurs pour améliorer décemment les contenus de formation ;
- de vos intentions pour la rentrée prochaine, en particulier en termes de modalité et contenu de formation.

Nous souhaitons une véritable évaluation de cette année de formation lors d'un prochain CTPA, voire un groupe de travail spécifique sur ce sujet.

Le Sgen-CFDT et l'UNSA Education tiennent à rappeler leurs revendications :

- deux années de formation avec des concours en M 1 incluant des épreuves professionnelles ;
- l'abrogation des décrets de juillet 2009, pierre angulaire de la réforme de la formation et du recrutement des enseignants contre lesquels ils se sont opposés lors du CTPM du 29 mai 2009

La précarité :

Depuis trop longtemps, les fonctions publiques en général et l'éducation nationale en particulier fonctionnent avec des personnes non titulaires en très grand nombre. Nous l'avons dénoncé à de nombreuses reprises. La situation des agents contractuels est actuellement l'objet de nombreuses discussions au niveau du ministère de la fonction publique. Des modifications sont envisagées. L'intégration des vacataires dans les plafonds d'emploi est un progrès incontestable. Mais la création d'une épreuve d'admissibilité aux concours internes d'enseignant n'est pas suffisante. Nous revendiquons l'amélioration des droits des contractuels et la mise en place de plan de titularisation y compris sans concours.

Nous dénonçons que les mesures de résorption de la précarité ne concernent pas aujourd'hui les personnels non enseignants

Enfin Il n'est pas possible, monsieur le Recteur, de participer à ce CTPA préparatoire à la rentrée 2011 sans protester sur les conditions de rentrée de nos collègues des séries technologiques.

La mise en place de la réforme de la voie technologique continue à marche forcée dans l'Académie de Bordeaux dans la plus grande confusion. Vous avez été alertés par courrier en novembre 2010 et nous n'avons pas à ce jour de réponse.

- Concernant le **dialogue social**, nous demandons avec insistance depuis le début de l'année la réunion d'un **Groupe de Travail académique**.

- Concernant la **formation**, les collègues de STI de l'Académie ont été sensibles au fait que la formation se déroulerait désormais sur leur temps de service et que les frais de déplacement et de repas serait remboursés mais de nombreux problèmes demeurent tant sur le contenu et sur les modalités de la formation.

- Concernant le **respect dû aux collègues**, certains d'entre eux ont souhaité exprimer leur mécontentement lors de la journée de formation le 12 janvier à Pau. Ils l'ont fait sans enfreindre la loi. Or, des menaces très lourdes auraient été proférées à leur encontre. Nous ne sommes pas certains que ces méthodes soient de nature à apaiser le conflit et nous souhaitons affirmer ici que nous les soutiendrons. Nous condamnons avec force toutes les tentatives d'intimidation et les menaces proférées à l'encontre des collègues. Respecter les collègues c'est également les informer sur leur avenir. Ils s'attendent à des plans de reconversion massifs et personne ne leur apporte de réponse ni de garantie. En conséquence, si jamais des MCS devaient toucher des collègues de STI, nous vous demandons qu'ils soient maintenus en surnombre dans leurs établissements à la prochaine rentrée. Monsieur le recteur, nous tenons à vous faire part de notre détermination **pour que cette réforme se mette en place dans des conditions favorables et sereines.**